



Corporation des bibliothécaires  
professionnels du Québec

Corporation of Professional Librarians of Quebec

## COMMUNIQUÉ

### **Création d'un comité de travail sur l'intégration du livre numérique dans les bibliothèques scolaires du Québec par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport en collaboration avec le ministère de la Culture et des Communications**

Le 9 juin dernier, la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec (CBPQ) a envoyé une lettre au ministre Yves Bolduc concernant l'acquisition illégale de livres numériques dans les écoles du Québec. Dans cette lettre, la CBPQ demandait au ministre Bolduc :

"(...) de faire cesser les pratiques illégales d'acquisition de livres numériques dans les écoles du Québec en mettant en place dans les plus brefs délais, un comité de négociation à l'image de ce qui s'est vécu au MCC [ministère de la Culture et des Communications] pour les bibliothèques publiques."

Nous sommes heureux de vous annoncer que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) a décidé de mettre en place un comité de travail pour "*réfléchir à l'intégration du prêt de livres numériques dans les bibliothèques scolaires québécoises*". Ce comité de travail est mis sur pied en collaboration avec le ministère de la Culture et des Communications (MCC).

La CBPQ a reçu une invitation du MELS pour y désigner un représentant et elle a nommé l'administratrice qui travaille à ce dossier depuis plus d'un an, Lyne Rajotte. Cette table de travail verra le jour d'ici décembre prochain et six rencontres sont prévues, "*au terme desquelles [le comité] soumettra au ministre des recommandations propres à éclairer la poursuite de la démarche.*"

Ce comité aura les mandats suivants:

- *identifier les besoins liés à la lecture et au prêt de livres numériques dans un contexte pédagogique, en vue de proposer les termes à inclure dans une licence-cadre définissant les conditions d'achat et d'utilisation de ces livres en bibliothèque scolaire;*
- *identifier les besoins technologiques et proposer les adaptations nécessaires au bon fonctionnement du prêt ainsi qu'à l'entreposage des livres numériques;*
- *mesurer l'impact financier et les gains potentiels de l'implantation du prêt de livres numériques en bibliothèque scolaire;*

- *proposer des recommandations liées à une stratégie d'implantation du prêt de livres numériques en bibliothèque scolaire.*

La CBPQ se réjouit que le MELS/MCC ait répondu favorablement à sa demande, dans un si court laps de temps.

Source : CBPQ  
514 845 3327